

Communiqué

À : À toute les familles et résidents
DE : Nancy Tavares, directrice des soins infirmiers et des programmes à la clientèle
OBJET : Mesures à respecter – Nourriture vêtements ou autres équipements sur l'unité
DATE : Le 10 juillet 2020

Bonjour à tous,

Afin d'assurer une cohérence dans nos consignes et clarifier les processus, voici ce qui est permis d'apporter aux résidents et le cheminement mis en place :

- **Entrée de nourriture :** la nourriture est acceptée uniquement pour les résidents qui présentent des problématiques particulières (dénutrition, perte de poids importante et refus de s'alimenter). Le chef d'unité doit donner son autorisation, et ce, avant d'arriver avec la nourriture pour votre proche. Les repas doivent être nutritifs et avoir une valeur ajoutée à l'alimentation du résident. Également, lors de vos visites, aucune entrée de nourriture et repas ne sera acceptée. Afin d'assurer la distanciation, le port du masque et les mesures de sécurité, le partage de nourriture n'est pas permis lors de vos visites.
- **Équipements et produits :** si vous devez amener des biens essentiels tels que télévision, téléphone, ventilateur ou produits de beauté, ils doivent être laissés à la réception et être identifiés au nom du résident. Nous procéderons à la désinfection et ferons le suivi afin que le bien soit envoyé à l'unité.
- **Vêtements :** chaque vêtement doit être identifié et livré à la réception dans des sacs, ceux-ci seront envoyés à la buanderie, qui le remettra à l'unité suite au nettoyage.
- **Cadeaux :** Des cadeaux peuvent être apportés pour un résident, par exemple à l'occasion de son anniversaire. Le cadeau doit être facilement désinfectable et bien identifié au nom du résident, la réception s'occupe de faire le suivi avec l'unité afin de faire acheminer le cadeau au résident.

Il est important de noter qu'il n'y a pas de va et vient permis entre la maison et la Résidence de vêtements, produits, biens ou équipements.

Nous comprenons que ces mesures peuvent paraître restrictives, mais vous comprendrez que ces mesures sont établies afin d'assurer le plus possible la sécurité de nos résidents.

Un grand merci de votre collaboration!

NT/ma

RÉSIDENCE ANGELICA

DIRECTION DES SOINS INFIRMIERS ET DES PROGRAMMES À LA CLIENTÈLE

Page 1 sur 1